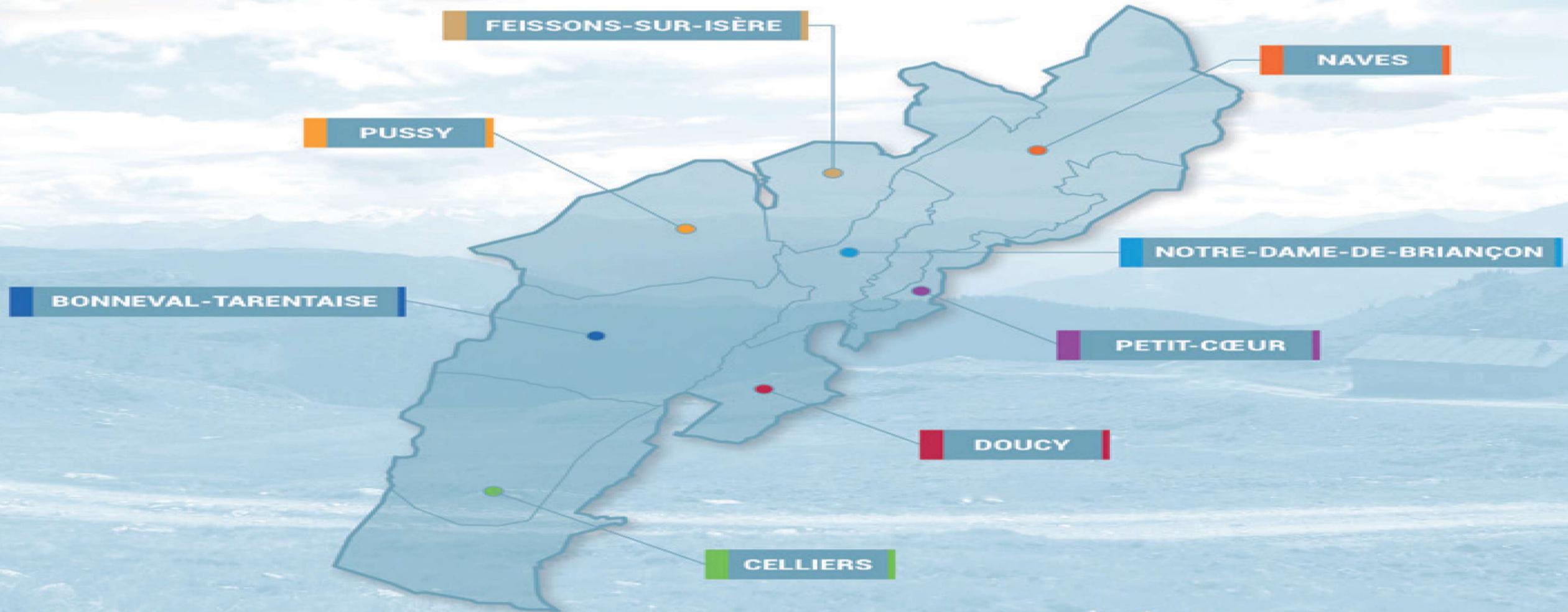


# La Léchère



**COMMUNE NOUVELLE**  
**1<sup>er</sup> janvier 2019**





La Léchère-les-Bains  
Complexe thermal et hôtelier des Alpes

**OFFREZ-VOUS  
UN MOMENT DE DÉTENTE !**

**35 €  
PAR  
PERSONNE**

**2 h 30 au spa Ō des Lauzes  
+ le menu Festival  
au restaurant l'Ō à la bouche**

Soit une économie de 18 € sur le tarif habituel.  
Tarif valable saison 2019.

Sur réservation au **04 79 22 44 16**  
[www.lalecherelesbains.com](http://www.lalecherelesbains.com)

Réalisation : La Communauté de communes - David Laperrière - France

# ATELIER BOIS CONCEPT



**BOUVIER JEAN-MICHEL & JEAN-PHILIPPE**

**OSSATURE BOIS / CHARPENTE / COUVERTURE**

[www.atelier-bois-concept.fr](http://www.atelier-bois-concept.fr)

Z.A La Plantaz 73260 LA LECHERE / Tél. 04 79 24 07 46

[info@atelier-bois-concept.fr](mailto:info@atelier-bois-concept.fr)

## sommaire

- 01 Édito
- 02 Commune Nouvelle  
Côté Mairie
- 04 Marchés publics
- 05 Urbanisme
- 06 Foncier – Lotissement  
« Derrière le Chêne »  
Pussy
- 07 Sécurité des citoyens
- 08 Pôle Henri Moissan
- 11 Parrainages
- 12 Une année à La Léchère
- 17 Vie associative
- 21 Vie scolaire
- 24 Vie communale
- 36 Numéros utiles



Nous tenons à remercier toute personne ayant contribué, par l'apport de documents, de photographies, à la préparation de cette nouvelle édition.

Remerciements aux commerçants, aux artisans, aux chefs d'entreprises pour leur participation au financement du bulletin de La Commune de La Léchère.

L'équipe Municipale

**Directeur de la publication :**  
Jean-François ROCHAIX

**Réalisation :**  
Le service communication de la Mairie  
04 79 22 52 44

**Régie Publicitaire :**  
Infocom Edition  
Z.I Les Paluds - Pôle Performance  
510 Avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE  
Tél. : 04 65 28 01 20 - Fax : 04 42 70 48 27  
Site web : [www.infocom-edition.fr](http://www.infocom-edition.fr)  
E.mail : [contact@infocom-edition.fr](mailto:contact@infocom-edition.fr)



**Impression :**  
Imprimerie spéciale de la société Infocom Edition

**Maquettiste :**  
Joseph Sanfilippo

**Dépôt légal :** 2018

## édito

BULLETIN MUNICIPAL LA LECHÈRE // 2018 / 2019



Comme vous avez pu le lire dans la Lettre d'information éditée au sujet de la « Commune Nouvelle », les Maires et les Elus de LA LECHERE, FEISSONS/ISERE, BONNEVAL, se sont engagés à l'unanimité dans ce projet. Un regroupement pour préparer ensemble un développement commun, tenant compte des atouts mais en préservant l'histoire et l'identité de chacun.

Cette nouvelle édition du bulletin municipal prend naturellement en compte cette actualité majeure de notre Commune en ce début d'année 2019. A côté des autres informations qui vous sont délivrées (vie associative, fêtes locales, affaires scolaires...), chaque commune associée conserve également un espace libre pour son expression et retracer les principaux événements de l'année écoulée sur son territoire.

Bien que le contexte soit fragile, notre commune connaît une activité économique soutenue : FERROPEM Château-Feuillet a fêté ses 90 ans, CARBONE SAVOIE a réussi son redressement et investit, la Sté des Eaux Thermales termine sa saison en progression de 2 %, soit 6020 curistes. Les locaux du pôle Industriel Henri MOISSAN (ex GRAFTECH) sont maintenant occupés et en activité. Il reste à concrétiser la montée en puissance de la location de bureaux personnalisables prêts à l'emploi, actuellement disponibles pour des activités du tertiaire.

Nous approchons maintenant du terme de notre mandat et nous ferons en sorte que les engagements que nous prendrons en 2019 n'impactent pas défavorablement les choix de l'équipe municipale qui sera élue en 2020.

Début 2019, une page FACEBOOK et un site internet refondu vont être publiés pour prendre en compte la commune nouvelle et mieux répondre à vos attentes.

Cet édito me permet de remercier chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations communales pour leur fidèle engagement permettant ainsi de garder notre commune active et vivante, sans oublier le corps enseignant qui a la lourde tâche de pourvoir à l'éducation des enfants.

J'ai une pensée pour les proches de ceux qui nous ont quittés cette année, ainsi que pour ceux qui sont dans les difficultés, la souffrance, la solitude.

Les élus se joignent à moi et souhaitons que cette nouvelle année vous apporte santé et prospérité.

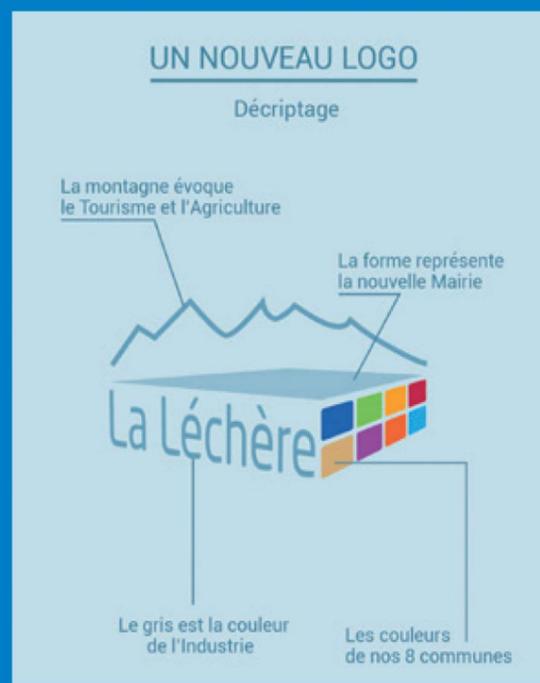
**Le Maire, Jean-François ROCHAIX**

# Commune Nouvelle

Face à la complexité croissante de la gestion municipale, des contraintes d'urbanisme lourdes, de la mise en œuvre de la loi NOTRe incitant le regroupement de commune couplée à une baisse constante des dotations de l'Etat, se fédérer est devenu une évidence et une nécessité pour nos communes, afin de continuer à être efficace dans notre service à la population.

Dès lors, la volonté des élus de LA LECHERE, FEISSONS et BONNEVAL pour exister dans le mille-feuille administratif, fut de mener une réflexion pour mettre en place une entité qui ne remplace pas les communes historiques, mais les soutiennent et les renforcent dans leur développement selon leurs atouts propres. Partant de cette vision analogue de gouvernance du territoire, les trois Conseils Municipaux réunis en séance publique le 26 Octobre 2018 ont approuvé à l'unanimité le principe de cette création.

Nous avons l'habitude de travailler ensemble et mutualiser nos moyens nous permettra de renforcer notre capacité d'action et de mieux préparer l'avenir face à cette évolution qui paraît inévitable.



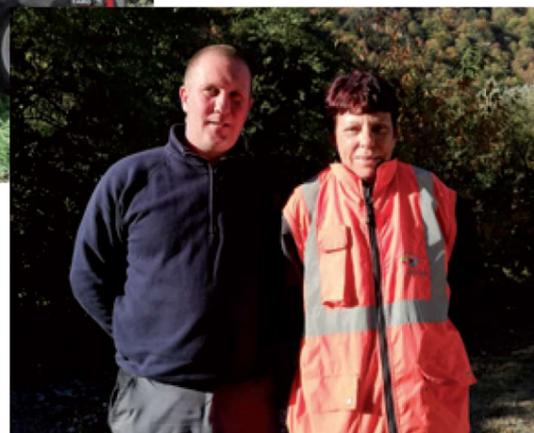
## Côté Mairie



**Ci-contre, de gauche à droite :**  
Franck DHIRSON, Armand PETELLAT, Myriam DULAC, Alain BOUVIER, Maxime BUFFARD, Jérôme BERNARD, Stéphane VICHOS, Pascal DEZANNEAU & André BUFFARD.

**Photo ci-dessous :**  
Jérémy BERKANE & Fanny DANDRÉA

**Absents de la photo :**  
Éric ALESSANDRIA, Henri COLLOMBET



**• 6 saisonniers en période estivale (de mai à octobre) :**

Myriam DULAC, Pascal DEZANNEAU, Maxime BUFFARD, Alain BOUVIER, Armand PETELLAT, Stéphane VICHOS.

## LE SERVICE TECHNIQUE

### EFFECTIF

**• 7 titulaires à l'année :**

André BUFFARD : Chef d'atelier,  
Franck DHIRSON : Adjoint au Chef d'atelier,  
Eric ALESSANDRIA : Adjoint technique polyvalent,  
Fanny DANDRÉA : Adjoint technique polyvalent,  
Henri COLLOMBET : Adjoint technique polyvalent,  
Jérémy BERKANE : Adjoint technique polyvalent,  
Jérôme BERNARD : Adjoint technique polyvalent.

## Côté Mairie

### MISSIONS DE L'ATELIER MUNICIPAL

**• Entretien des voiries, de chemins et des espaces publics :**

Nettoyage, rebouchage des nids de poules, curage des fossés, ramassage des encombrants, ramassage des papiers, suivi des corbeilles de propreté, déneigement (cheminements piétons, poteaux incendie, molocks et cours d'école).

**• Entretien des bâtiments communaux :**

Peinture, plomberie, menuiserie, éclairage, petite maçonnerie.

**• Entretien des espaces verts :**

Fleurissement, tonte des pelouses, fauchage des bords de route, taille d'arbres.

**• Réalisation de travaux divers :**

Plantation d'arbres, pose de grillage, pose de panneaux, pose de jeux, réfection de platelage de pont, mise en place des décorations de Noël, portage des repas aux cantines scolaires, gestion du marché en période estivale, gestion technique des fêtes et manifestations communales et associatives (prêts de matériels, manutention).

**Ces agents travaillent quotidiennement pour assurer à la population de La Léchère un service public de qualité. Ils ont à cœur de vous servir aux mieux de leurs compétences respectives. Cet engagement mérite d'être distingué.**

### DÉPARTS EN RETRAITE

Suite au départ en retraite de **Jean-Paul CARRET**, **Alexandre DELACHAUSÉE** (à gauche sur la photo) – Technicien voirie, a été nommé au poste de Directeur du Service Technique, lui-même remplacé par **Éric DESTREMONT** (à droite sur la photo).

**Daniel BOSCHER** (ci-dessous, à droite sur la photo), Technicien bâtiment, a également fait valoir ses droits à la retraite en octobre 2018, remplacé par **Éric MANCA** (ci-dessous, à gauche sur la photo).



**Nous souhaitons une excellente et longue retraite à Jean-Paul et Daniel ainsi que la Bienvenue à Éric DESTREMONT et Éric MANCA.**



### NOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES SUR N.D DE BRIANÇON ET PETIT-CŒUR

Alors que les plaques de rue ont déjà été installées sur les territoires de Notre Dame de Briançon et Petit-Coeur, un retard de traitement administratif des services de «LA POSTE» a bloqué la procédure de nomination et de numérotation des voies communales.

Pour que chaque logement soit identifiable, dès le retour de validation du «Service National de l'Adresse», une plaque avec votre numéro de voie et les explications d'usage sur la procédure à suivre seront mises à votre disposition par la Mairie de La Léchère selon des modalités qui vous seront communiquées en temps utile, une fois les formalités administratives accomplies.

## 2018 L'ANNÉE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, est rendue obligatoire la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et la publication des données essentielles de ces contrats sur un profil d'acheteur (plateforme dématérialisée).

### QUI SONT CONCERNÉS ?

- **Tous les marchés** (travaux, fournitures et services) dont le montant est supérieur ou égal à 25 000 € HT ;
- **Les acheteurs publics** (collectivités) pour toutes étapes de la passation d'un marché : publication des avis, mise en ligne des documents de la consultation, (cahier des charges, CCAP...), réception des candidatures et des offres, négociations et informations (courrier de rejet, attribution, notification, avenants, etc.) ;
- **Les opérateurs économiques** (entreprises candidates) pour le dépôt des candidatures et des offres sur la plateforme dématérialisée ainsi que pour tous les échanges avec l'acheteur.

**Il n'est donc plus possible  
pour les entreprises de déposer  
des offres en version papier  
pour tous les marchés > 25 000 € HT  
publiés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018.  
Tous les échanges sont dématérialisés**

### LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Elle remplacera peu à peu la signature manuscrite. Pour l'instant, elle n'est encore pas rendue obligatoire mais les collectivités devront s'équiper d'un certificat de signature électronique. À ce jour, en cas de signature manuscrite du contrat, il est cependant nécessaire de le transmettre par voie électronique en scannant le document papier signé.

### QU'EST-CE QUE LE PROFIL ACHETEUR ?

Il s'agit de la plateforme dématérialisée qui permet de mettre les documents de la consultation à disposition des opérateurs économiques et de réceptionner les candidatures et les offres.

Il garantit la sécurité et l'intégrité des échanges en matière de traçabilité, d'horodatage et de confidentialité. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la liste des profils acheteurs est publiée sur le site [www.date.gouv.fr](http://www.date.gouv.fr). La Commune de La Léchère publie ses marchés sur le site [www.marchespublics.ledauphine-legales.com](http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com).

### AIDE / QUESTIONS

Pour vous aider dans ces étapes de la dématérialisation, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) a mis en ligne un guide complet (version 2.0) sous forme d'une Foire aux Questions disponible sur [www.economie.gouv.fr/daj](http://www.economie.gouv.fr/daj)

## LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Cette autorisation concerne la réalisation d'aménagements et de travaux de faible importance, sans passer par la demande de permis de construire. Elle donne à l'administration les moyens de vérifier que les règles d'urbanisme sont bien respectées.

### QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

- Les constructions visant à créer une emprise au sol ou une surface de plancher comprise **entre 5 et 20 m<sup>2</sup>** (au-delà, une demande de permis de construire est nécessaire),
- Les constructions (notamment les extensions) visant à créer une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre **5 et 40 m<sup>2</sup>** lorsque les travaux n'ont pas pour effet de porter l'ensemble de l'emprise au sol ou la surface de plancher du projet (existant + extension) au-delà de 150 m<sup>2</sup>,
- L'édification de clôtures,
- La construction d'un mur dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 mètres,
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>,
- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (modification d'ouverture...),
- Les changements de destination d'un local (exemple commerce transformé en habitation...),
- La réalisation d'une division foncière.

### COMMENT PROCÉDER ?

Avant de commencer les travaux, il est nécessaire de compléter un **formulaire de déclaration préalable** disponible auprès de la Mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

- Le Cerfa n°13404, général et complet pour les travaux, constructions et aménagements non soumis à permis de construire,
- Le Cerfa n°13703 pour les travaux portant sur les maisons individuelles et/ou leurs annexes.

Le dossier doit ensuite être déposé en Mairie (service urbanisme) contre récépissé ou être envoyé en recommandé avec avis de réception et doit comporter l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'instruction du dossier indiquées dans chaque Cerfa :

- **2 exemplaires** de l'ensemble des pièces est obligatoire ainsi que 5 exemplaires partiels (plan de situation, plan masse, plan en coupe du terrain et des constructions),
- L'examen du dossier est fixé à un mois à compter de la date du dépôt de la demande. Il est instruit par la Direction Départementale des Territoires de la Savoie. A défaut de réponse, le silence de l'administration vaut accord tacite.
- Le délai est d'un an pour commencer à réaliser les travaux, prolongeable jusqu'à 3 ans,
- La décision autorisant la réalisation des travaux doit être affichée de façon visible sur le chantier pendant toute la durée des travaux.



### QUELLES SONT LES SANCTIONS ENCOURUES ?

En cas de défaut ou non-respect de la déclaration, des sanctions pénales et civiles peuvent être prononcées (articles L 461-1 et L 480-12 du Code de l'Urbanisme) :

- L'arrêté de décision est transmis au service de la Police Rurale. **Un contrôle de conformité des travaux peut par conséquent être effectué pendant la réalisation,**
- Dès que les travaux sont terminés, il est impératif d'adresser en Mairie, **une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).**

Le service de la Police Rurale fera alors **un contrôle systématique des travaux réalisés.**

Il est par conséquent dûment conseillé de signaler à la Mairie tout changement si des contraintes techniques surviennent au cours de la réalisation des travaux et modifient la déclaration.

(Source : La Lettre Conseils des notaires)

### QUI CONTACTER ?

#### Mairie de La Léchère

Service urbanisme (Laetitia VERCIN)

04 79 22 76 04

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

Permanences en Mairie de l'architecte conseil tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous).

— LOTISSEMENT —  
"DERRIÈRE LE CHÊNE"

12 LOTS VIABILISÉS  
DE 526 À 1097 M<sup>2</sup>

VIAL & ROSSI

PRIX DE VENTE :  
à partir de 32 € HT/m<sup>2</sup>

CADRE EXCEPTIONNEL,  
TERRAINS EXPOSÉS PLEIN  
SUD AU COEUR DE PUSSY



En 2011, la Commune de La Léchère a créé un lotissement au lieu-dit « Derrière le Chêne » en amont du village de Pussy. Le plan d'aménagement prévoit la création de 30 lots répartis en 2 tranches de travaux. A ce jour, la route d'accès de la 1ère tranche est réalisée et les 15 premiers lots, viabilisés. 3 résidences principales ont été construites. Depuis 2016 plus aucune transaction n'est intervenue.

En 2018, la Commune de La Léchère a souhaité réfléchir et repenser les moyens de communication et de commercialisation des lots mis en œuvre depuis 2011 pour mieux promouvoir le site et permettre, par un positionnement de prix plus adapté à la contrainte économique, à de nouvelles familles de s'installer dans un cadre exceptionnel.

C'est pourquoi une mission d'accompagnement à la commercialisation a été engagée.

Les premiers résultats sont encourageants puisqu'avec le réajustement des prix en fonction des spécificités des lots, le déploiement de nouveaux supports d'information disponibles dans toutes les mairies de la commune et sur notre site [www.lalechere.fr](http://www.lalechere.fr), en date du 25 octobre 2018, la vente de deux lots est en bonne voie et une option a été posée sur un troisième.



INFORMATIONS EN MAIRIE  
[www.lalechere.fr](http://www.lalechere.fr)  
04 79 22 52 44  
[mairie@lalechere.fr](mailto:mairie@lalechere.fr)



En raison des intempéries hivernales particulièrement intenses qui ont touché la Savoie en 2017 et dans le cadre du « bien-vivre ensemble », il est rappelé :

## L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°25/1978 DU 28 JUIN 1978

qui prescrit à tous les propriétaires de bâtiments situés sur le Territoire de la Commune de La Léchère, de munir les toits de chéneaux ou de tout autre dispositif approprié destiné à empêcher l'eau de se répandre sur les lieux de passage empruntés par le public. La formation de plaques de glace due aux écoulements d'eau est fréquente et nuit à la sécurité des usagers. Pour les terrains desservis par un réseau (pluvial ou unitaire), les eaux y seront rejetées. Si la desserte en réseau n'est pas assurée, le traitement des eaux pluviales se fera à la parcelle.

## L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°37/1982 DU 3 NOVEMBRE 1982

qui prescrit à tous les propriétaires de bâtiments situés sur le Territoire de la Commune de La Léchère d'équiper leurs toitures de dispositifs appropriés (arrête-neiges) pour empêcher la neige de glisser et de se répandre sur les lieux de passage utilisés par le public.

Les arrêtes-neiges sont un moyen efficace de faire face au danger des chutes de neige des toits. Ce danger est d'autant plus important avec un toit fortement pentu situé en altitude.

## L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°5/1986 DU 28 JANVIER 1986

qui prescrit à tous les particuliers d'enlever son véhicule des voies et accès communaux avant l'exécution du service de déneigement et de sablage, de façon à éviter tout sinistre et le bon déroulement du service. Un bon déneigement est synonyme de sécurité.

## L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°102/1996 DU 2 DÉCEMBRE 1996

qui interdit de déposer la neige sur la voie publique après le passage des engins de déneigement. En effet, chaque année, nombreuses sont les incivilités relevées par des citoyens qui déneigent leurs propriétés et redéposent la neige sur la voie publique !

Toute infraction peut entraîner des poursuites. Il est donc important de les respecter.

Les services municipaux restent à votre écoute pour tout renseignement.



Les Sapeur-Pompiers de la Savoie organisent un **stage de BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique)** en prévision de leurs recrutements estivaux.

Les sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le **samedi 23 mars 2019** à la piscine de buisson rond (Chambéry).

Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 ET BNSSA se déroulera les 06 et 07 avril puis du 13 au 22 avril 2019.

Examen le jeudi 25 avril 2019.

La formation est intégralement prise en charge par le SDIS 73 pour un candidat en cas de réussite et d'engagement pour la saison complète 2019 avec les sapeurs-Pompiers.

**INFORMATIONS / INSCRIPTIONS :**  
[sauvetageaquatique@sdis73.fr](mailto:sauvetageaquatique@sdis73.fr)  
ou  
**Facebook:**  
[Sauvetageaquatiquesdis73](https://www.facebook.com/Sauvetageaquatiquesdis73)

## VOTRE BUREAU PERSONNALISÉ

**11m<sup>2</sup>**  
à partir de  
**100€**  
par mois

À proximité de  
la RN90, l'A43,  
d'Albertville  
et de Moûtiers



UN SITE DE 765 M<sup>2</sup> DE BUREAUX  
IDÉALEMENT SITUÉ EN TARENTAISE,  
POUR UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ  
DE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE  
ENTREPRISE.

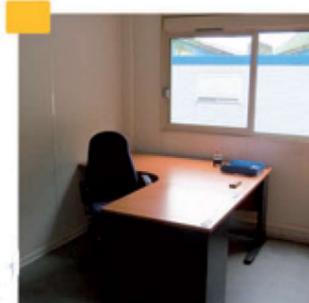


- Un site acquis en 2017 par la Mairie de La Léchère dans le cadre de l'aménagement du pôle industriel et artisanal Henri MOISSAN
- Accès direct par la N90
- À proximité de l'A43
- A 10 min. de Moûtiers
- A 15 min. d'Albertville
- Stations de ski moins d'une demi-heure (Doucy / Valmorel)
- À proximité des grandes stations de ski de Savoie
- Accès hôtellerie et restauration immédiat



© Le Dauphiné Libéré - Edition de la Savoie

DES BUREAUX FONCTIONNELS,  
PRÊTS À L'EMPLOI,  
DISPONIBLES À LA LOCATION  
EN COURTE OU LONGUE DURÉE,  
AVEC OU SANS ÉQUIPEMENTS.



- Des offres d'hébergement très attractives adaptées à toutes les structures
- Bâtiment récent sur 2 niveaux (RDC/R+1 indépendant)
- Accès au site et au bâtiment sécurisés 24/7 (vidéosurveillance et accès bâtiment centralisé)
- Mise à disposition gratuite de place de parking
- Bureaux modulables (cloisonnés et/ou décloisonnés)
- Chauffage électrique et climatisation
- Lignes téléphoniques personnalisées
- Accès Internet Haut débit
- Vidéoprojecteur, reprographie et numérisation
- Espace de convivialité
- Location de 2 salles de réunion pouvant accueillir de 12 à 15 personnes

DES BUREAUX À PARTIR DE 11 M<sup>2</sup>,  
ADAPTÉS AUX ACTIVITÉS TERTIAIRES  
AVEC DE NOMBREUSES  
PERSONNALISATIONS  
À VOTRE CHOIX.

Bureau 101 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 102 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 103 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 104 11.4 m <sup>2</sup>	WC	WC	Bureau 105 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 106 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 107 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 108 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 109 11.4 m <sup>2</sup>
ETAGE										
Bureau 117 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 116 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 115 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 114 11.4 m <sup>2</sup>			Bureau 113 11.4 m <sup>2</sup>	Salle de réunion 22.8 m <sup>2</sup>	Bureau 111 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 110 11.4 m <sup>2</sup>	
BLOC SANITAIRE INDÉPENDANT DOUCHES - VESTIAIRES				WC	WC	Bureau 001 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 002 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 003 11.4 m <sup>2</sup>	Salle de réunion 20.5 m <sup>2</sup>	
						Accueil 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 101 11.4 m <sup>2</sup>	Bureau 101 11.4 m <sup>2</sup>	Salle Détente 11.4 m <sup>2</sup>	Local Technique 11.4 m <sup>2</sup>

- **Aménagement de la surface :**
  - 21 bureaux individuels
  - 2 salles de réunion
  - 1 salle de détente
  - 1 salle serveur
  - 4 espaces toilettes
  - 1 espace douches et vestiaires
- **Un choix de mobilier à personnaliser :**
  - Chaises
  - Tables
  - Fauteuils...



Pour tous renseignements complémentaires :  
Michel PLANUS  
+33 (0)6 70 83 61 08  
michel.planus42@gmail.com

# Bois du Jura

Distributeur  
de bois et granulés



PETIT COEUR

04 79 41 21 63

www.boisdujurachauffage.fr



## Parrainages



### 6<sup>ÈME</sup> COMPAGNIE DU 13<sup>ÈME</sup> BCA



En date du 28 février 2018 a eu lieu en Mairie la signature de l'acte de jumelage entre la 6<sup>ème</sup> Compagnie du 13<sup>ème</sup> BCA et la municipalité, en présence du Capitaine Paul CHANTREL et du Maire Jean-François ROCHAIX. Véritable porte d'entrée propice aux courses techniques et à l'entraînement au combat de montagne, la Commune de La Léchère offre, par son massif de la Lauzière et du Beaufortain, un bon ancrage à la compagnie.



#### Activités & objectifs du jumelage

- Participation de personnel militaire à une cérémonie officielle ou à un événement se déroulant sur la Commune,
- Présentation de missions, de matériels,
- Entretien et participation aux travaux d'infrastructures,
- Contribuer au développement du lien armée-nation par l'amélioration de la connaissance du milieu militaire, des missions et de ses activités,
- Permettre aux militaires d'avoir des facilités d'organisation et d'accès pour des manœuvres sur la Commune,
- Renforcer l'implantation du 13<sup>ème</sup> BCA en Savoie.



Lors de manœuvres sur le secteur de Doucy, du 22 au 24 novembre dernier, la 6<sup>ème</sup> Compagnie du 13<sup>ème</sup> BCA a accueilli la population (salle des fêtes de Doucy / N.D de Briançon / Petit-Cœur) afin d'informer et de présenter leurs différentes missions et matériels, dans une atmosphère très ludique et conviviale.

### LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

En date du 08 mars 2018, André POINTET, Président de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, et Jean-Paul MERLET, Président de la Fédération Compagnonnie, ont signé la convention d'hébergement pour les Compagnons du Tour de France, dans l'ancien Hôtel « Rive droite » situé au Village 92. Après une réhabilitation complète des locaux, la Commune de La Léchère (ville-étape dans leur parcours) accueille depuis janvier 2018, une dizaine de jeunes itinérants du Tour de France, étudiant au centre-école d'Aigueblanche, spécialisé dans les métiers du bâtiment et particulièrement ceux du bois et de la charpente.



**NANTET**  
SERFIMRECYCLAGE

GESTION  
DES DÉCHETS  
LOCATION DE BENNES  
DÉCONSTRUCTION  
DÉCHÈTERIES  
PROFESSIONNELLES  
CENTRES DE TRI



ZAC la Charbonnière – Petit Cœur  
73260 Aigueblanche  
Tél. : 04.79.22.58.05  
www.nantet.com

## PAUL CHABERT

Maçonnerie  
Rénovation



551, rue du Plan du Truy  
BP 45 - 73260 AIGUEBLANCHE  
paulchabert.sarl@gmail.com

Tél. 04 79 22 96 76 - Fax : 04 79 24 49 55 - Port.: 06 09 42 38 65



**ETRAL**  
TRAVAUX PUBLICS  
Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière - Petit-Cœur  
73260 LA LÉCHÈRE  
Tél. 04 79 22 58 47 - Fax 04 79 22 59 27  
etral@wanadoo.fr - Site : www.etralf.fr

# Une année à la Léchère



**SAMSE NATIONAL TOUR**  
Championnat de ski de fond  
20 & 21 janvier 2018  
Domaine nordique Grand-Nâves

# 2018

# Une année à la Léchère



**LE KILOMÈTRE VERTICAL**  
2<sup>ème</sup> édition  
27 mai 2018  
Trail de Pussy



**COUPE AURA VÉLO TRIAL**  
10<sup>ème</sup> édition  
1<sup>er</sup> juillet 2018  
Petit-Cœur



**MAD'TRAIL**  
14 & 15 juillet 2018  
Massif de la Lauzière /  
Crève-Tête



**GULLI LIVE**  
Tournage de l'émission  
« In Ze Boîte »  
07 mars 2018  
Station de Doucy



**LA VALDINGUE**  
**OLYMPIADES NORDIQUES**  
7<sup>ème</sup> édition - 17 mars 2018  
Grand-Nâves



**DOUCY CÎMES**  
10<sup>ème</sup> édition  
Course de ski-alpinisme /  
Étape de coupe de France  
31 mars 2018  
Station de Doucy

**LA FÊTE DU PAIN**  
29 juillet 2018  
Celliers La Chapelle



# Une année à la Léchère



**FÊTE DU BEAUFORT**  
12<sup>ème</sup> édition  
05 août 2018  
Grand-Nâves



**FÊTE DU VILLAGE**  
11<sup>ème</sup> édition  
01 septembre 2018  
Petit-Coeur



**LES CORTIS D'EN HAUT**  
13<sup>ème</sup> rencontre des  
jardiniers de montagne  
09 septembre 2018  
Grand-Nâves



# Une année à la Léchère

## LA LÉCHÈRE – TERRE DE VÉLO



**GRAND PRIX LÉO THOMAS**  
08 mai 2018  
Village 92



**CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ**  
08 juin 2018  
Étape 5  
Grenoble / Valmorel



**LE TOUR DE FRANCE**  
19 juillet 2018  
Col de la Madeleine

# 2018

**LE TOUR DE TARENTEISE**  
28 juillet 2018  
Village 92





**VORGER TP**  
Depuis 1962

- Terrassement
- V.R.D.
- Génie-civil
- Déneigement
- Recyclage matériaux inertes
- Concassage
- Démolition
- Transport

Petit-Cœur 73260 LA LECHERE  
**Tél. 04 79 09 81 59**  
contact@vorger.fr www.vorger.fr



S.A.S. **RUFFIER Menuiserie**  
JEAN-JACQUES & JOSEPH

ruffier.menuiserie@orange.fr

41, allée de Quinson  
**73260 AIGUEBLANCHE**  
Province de Tarentaise

Tél/Fax : **04 79 24 28 00**  
Port : **06 83 81 92 93**  
Port : **06 76 17 31 40**



**Ferroglobe**  
Depuis 1928 **90 ANS**

**FerroPem**  
Usine de Château-Feuillet  
73260 PETIT-CŒUR



**SAVOIE DEBOUCHAGE**  
M. MERLIER FABRICE

**CANALISATIONS - EAUX USEES**

41, RUE DU PONT 73260 AIGUEBLANCHE  
04 79 00 01 74 - 06 21 95 05 15 - FAX 04 79 49 78 - fabricemerlier@hotmail.fr  
**APPEL D'URGENCE 7J/7 - 24H/24 : 06 21 95 05 15**



**TJ PUBLICITÉ**  
06 84 62 23 10  
73260 LA LECHERE

SARL **Bernard Blanc-Tailleur Services**  
BRÛLEUR, REGULATION, ENTRETIEN CHAUFFERIE.

LE CHAUFFAGE SANS SOUCI AVEC NOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN. PENSEZ-Y !

04 79 24 23 66  
sarl.bbts@orange.fr  
VILLOUDRY  
73260 AIGUEBLANCHE



**MR Mathieu Romanet**  
Travaux en montage  
Maçonnerie de rénovation  
Maçonnerie de pierres

Le Villaret 73260 Doucy Tse  
Tél. 06 83 08 17 01  
sarmathieuromanet@gmail.com



**INFOCOM ÉDITION**  
Partenaire des collectivités

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'ÉQUIPEMENT URBAIN

Z.I. Les Paluds  
Pôle Performance  
510 Avenue de Jouques  
13400 AUBAGNE

www.infocom-edition.fr - Tél. : 04 65 28 01 20

# Vie Associative

## ASSOCIATIONS & CLUBS DE LA LÉCHÈRE

Toujours aussi présentes et dynamiques, nos associations de village font l'animation de nos étés, occupent leurs membres pendant les autres saisons ou organisent toujours de beaux événements durant toute l'année.

De 35 à 40 associations sur l'ensemble du territoire, un budget de 32 000€ réparti entre toutes, voilà les ingrédients pour que chacun trouve son bonheur en tant

que bénévole, membre ou participant. Un clin d'œil particulier pour les APE, Sou des Écoles qui œuvrent pour que les enfants puissent pratiquer un maximum d'activités extra-scolaire avec notamment les classes de découverte, classes vertes, classes de mer. Pour cela, la commune octroie une subvention exceptionnelle qui prend en charge 1/3 du coût du séjour.



**Nous ne pouvons que remercier et encourager toutes les personnes actives de nos associations.**

Sylvie GERMANAZ, 3<sup>ème</sup> adjointe en charge de la Commission Vie associative



### CLUB DES AÎNÉS DE PETIT-CŒUR

Le Club des Aînés affilié à Générations Mouvement compte 46 adhérents.

Les membres se réunissent chaque lundi de 13h30 à 17h00 à la salle des fêtes mise gracieusement à leur disposition par la municipalité.

Ils jouent au tarot, à la belote, au scrabble ou aux dominos dans une bonne ambiance. Une pause pour le goûter est toujours la bienvenue.

Le concours de belote à la mêlée organisé avec l'aide de Pierrot Sentier, a dégagé un bon bénéfice grâce à la générosité des artisans du village. Cela permettra de réduire les coûts de participation lors de repas ou de sorties.

En mars, la tournée de Holiday On Ice passant par Chambéry, a permis aux adhérents d'applaudir un beau spectacle.

En juin, une croisière repas sur le lac d'Annecy et la visite des superbes jardins de Vaulx ont ravi tous les participants.

Toutes les personnes qui aiment les jeux de société sont les bienvenues.

**Présidente :** Christiane Digard  
**Vice-présidente :** Annette Baudin  
**Secrétaire :** Catherine Donazzolo  
**Trésorière :** Bernadette Jeandet



### FORM'ATTITUDE

Cette année encore l'association Form'Attitude a repris ses activités dans la joie et la bonne humeur.

Sabine notre nouvelle coach sportive, propose aux cinquante adhérentes, du Step Fitness, de l'aérobic et de la zumba, tous les lundis et mercredis de 19h00 à 20h30.

Merci aux anciennes adhérentes pour leur fidélité et bienvenue aux nouvelles.





## CELLIERS

### ■ SYNDICAT D'INITIATIVE DE CELLIERS

GUET De Noria  
La Thuile Celliers 73260 LA LECHERE  
FREZAT Maurice  
Le Crozat Celliers 73260 LA LECHERE  
✉ si.celliers@gmail.com

## DOUCY

### ■ SKI CLUB

DELOMIER Jean-Michel  
Chalet l'Ancolie Doucy Chef-lieu  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.81.38.73.46  
✉ delomier@at2c.fr

### ■ APE

ROIGNAU Élodie  
Le Villaret Doucy - 73260 AIGUEBLANCHE  
☎ 07.78.81.45.10  
✉ apedoucy@hotmail.com

### ■ MUSEE D'ANTAN - ECOLE D'AUTREFOIS

DUCLOZ Josiane  
Chef-lieu Doucy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.24.03.83

### ■ SAINT JACQUES

GAVI Paulette  
Le Villaret Doucy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.24.33.47  
✉ Gavi.doucy@orange.fr

### ■ ANCIENS COMBATTANTS

NANTET Michel  
Combelouvière Doucy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.24.10.62  
✉ michel.nantet@orange.fr

### ■ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

MERZARIO Josiane  
Combelouvière Doucy - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.17.31.14.50  
✉ jocombalovire@gmail.com

### ■ ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE COMBELOUVIERE

WAGNER William  
« Restaurant la Bergerie » Station de Doucy  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.99.44.23.90  
✉ elowillo@outlook.fr

## NÂVES

### ■ MAISON DE LA MONTAGNE

DELORME Jacques  
Fontaine Nâves - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.14.70.29.96  
✉ j.delorme@alpes-formation.fr

### ■ NÂVES SKI NORDIQUE

MOINE Latda  
Villarberanger - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.21.29.80.18  
✉ naves.ski.nordique@gmail.com / latda@laposte.net

### ■ TAI CHI

GUYONNET Nathalie  
Grand-Nâves - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.08.46.36  
(Cours à Grand-Nâves : Lundi et mercredi 18h00 à 19h30 et le samedi 10h30 à 12h00)  
(Cours à Petit-Cœur : Mercredi 14h30 à 16h30 et le jeudi de 11h45 à 13h30)

### ■ JE M'EN LIVRE

LATINO ROCHAIX Sandrine  
Chef-lieu Petit-Coeur 73260 LA LECHERE  
☎ 06.71.45.04.61  
✉ jemenlivre@gmail.com

## NOTRE DAME DE BRIANÇON

### ■ CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE « Le Chamois »

DUCOURTIL M-Thérèse  
La Plantaz ND Briançon - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.55.24  
✉ ducourttil@free.fr

### ■ FORM' ATTITUDE

CHAOUI Algia  
Le Peisey n°3 ND Briançon  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.29.02.16.13  
✉ algia.chaoui@lalechere.fr

### ■ ACCA

BLOT Stéphane  
Chef-lieu Pussy - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.86.18.91.72  
✉ stef.blot73@orange.fr

### ■ ENTENTE SPORTIVE DE TSE

HYVOZ Alain  
105 avenue du 8 mai 1945 - 73600 MOUTIERS  
☎ 06.14.68.90.44  
✉ alain.hyvoz@wanadoo.fr

### ■ TARENTEISE BOULE

ROMASCHEFF Albert  
Le Breuil - 73600 HAUTECOUR  
☎ 06.10.34.91.96  
✉ albert9.romascheff@gmail.com

### ■ GUIDON D'OR

CHATELET Vincent  
Villarly 73440 SAINT JEAN DE BELLEVILLE  
☎ 06 10 67 18 12  
✉ v.chatelet@blackowlevent.com

### ■ BADMINTON CLUB

CAUMONT Loïc  
57 rue des cours - 73730 CEVINS  
☎ 06.41.88.11.96

### ■ TARENTEISE BASKET CLUB

PERRIOLLAT Stéphanie  
114 allée des Tilleuls Bellecombe  
73260 AIGUEBLANCHE  
☎ 06.31.72.98.31  
✉ tbc.lalechere@gmail.com

### ■ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

MANDOLFO Damien  
« Les Météores Bat. C » 718 rue des Combes  
73000 CHAMBERY  
☎ 06.24.87.10.94  
✉ damien.mandolfo@yahoo.fr

### ■ COMITE DE JUMELAGE

TRIEPIER Alain  
Chef-lieu Doucy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.63.70

### ■ PETITES GRAINES DES VALLEES

VERDERA Claire  
Fontaine Nâves - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.49.95.10.73  
✉ pgdesvallees@gmail.com  
Siège social : La Maison des Services  
Place de la Gare Notre Dame de Briançon  
73260 LA LECHERE

### ■ AMICALE DU PERSONNEL DE LA LECHERE

NIERICHLO Nathalie  
Lot le Vernay ND Briançon - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.08.96  
✉ nathalie.nierichlo@lalechere.fr

### ■ ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA LECHERE - AIGUEBLANCHE

JOVET Jean-Claude  
21 avenue de Savoie - 73260 AIGUEBLANCHE  
☎ 06.81.07.81.70  
✉ Jean-claude.jovet@wanadoo.fr

## PETIT-COEUR

### ■ SOU DES ECOLES

DUCOGNON Christelle  
Petit-Cœur - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.37.38.02.56

### ■ CLUB DES AINES RURAUX

DIGARD Christiane  
La Digarde Petit-Cœur  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.17.92.44.70

### ■ CLUB DE VELO TRIAL

COLOT Benoît  
18 Résidence du Château Petit-Cœur  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.73.37.97.97 / 06.29.05.75.34  
✉ ben.colot@yahoo.fr

### ■ AMICALE DU QUARTIER NEGRE

CASALI Arlette  
11 allée Clos Bellecombe  
73260 AIGUEBLANCHE  
☎ 04.79.24.15.34

### ■ COMITE DES FETES

COLOT Benoît  
18 Résidence du Château Petit-Cœur  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.73.37.97.97 / 06.29.05.75.34  
✉ ben.colot@yahoo.fr

### ■ A.D.E.B.E.L

#### Association découverte énergie bien-être et Loisirs

TOURMEAU Alain  
Place de l'Eglise Petit-Cœur - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.63.77  
✉ alaintourmeau73@outlook.fr

### ■ GYM TONIQUE DE PETIT-COEUR

Carine PLAS  
Petit-Cœur Chef-lieu - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.16.53.67.24

### ■ MOTARDS SAVOYARDS

FERREIRA Luis  
Bat. 70 Cité sud Petit-Cœur  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.88.51.12.25

## PUSSY

### ■ CLUB DES AINES DE PUSSY

« Les Myrtilles »  
COLLIARD Madeleine  
Plan Maju Pussy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.52.88  
✉ roland.colliard0867@orange.fr

### ■ APE

PERSOHN Amanda  
Le Crey Pussy - 73260 LA LECHERE

### ■ ANCIENS COMBATTANTS

CARRET Georges  
La Mouche Pussy - 73260 LA LECHERE  
☎ 04.79.22.52.83

### ■ COMITE DES FETES

BAL Stéphanie  
La Croix Pussy - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.88.30.12.58  
✉ stephbal@hotmail.fr  
MOTTIER Philippe  
Lotissement « Derrière le Chêne » Pussy  
73260 LA LECHERE  
☎ 06.13.72.62.50

### ■ LE FOUR DU CREY

WILLEMIN Vincent  
Le Crey Pussy - 73260 LA LECHERE

### ■ CLUB DES SPORTS ET LOISIRS (Les Aroettes)

BILLAT Hugo  
Le Néculday Pussy - 73260 LA LECHERE  
☎ 06.48.58.13.98  
✉ lulu73260@hotmail.fr



## En ce jour de 01 septembre 2018, l'heure de la rentrée a sonné...

Malgré un soleil au rendez-vous pour nous rappeler l'été chaud et ses vacances reposantes, il a bien fallu à nos petits Lécherains, reprendre le chemin de leur école.

Chaque rentrée scolaire est pour nos enfants et leurs parents un événement particulièrement important et cette année encore, elle a promis d'être pour les petits comme pour les grands, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de projets partagés auprès de leurs enseignants, de leur équipe éducative ainsi que de leurs copains/copines.

En cette année 2018-2019, l'effectif des écoles a diminué légèrement passant de 171 à 163 enfants ; cette légère baisse ne nous a fort heureusement pas impacté sur les décisions de fermeture de classe, de plus en plus fréquentes dans notre département.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à Mme SEGOND Caroline, nommée directrice de l'école de Pussy, et Monsieur DE GAILLANDE Antoine, désigné directeur de l'école de Doucy, en charge des classes de maternelles et de CP, dans leurs écoles respectives.

## SITUATION AU 01/09/2018

Sections	NDB	Petit-Cœur	Doucy	Pussy	TOTAL par section
Sous-total maternelle	10	27	12	15	64
Sous-total primaire	25	39	18	17	99
TOTAL par école	35	66	30	32	163

## LA CANTINE SCOLAIRE

### FONCTIONNEMENT

La cantine scolaire fonctionne dans les quatre écoles de La Léchère, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès la fin du temps d'enseignement de la demi-journée jusqu'à 13h20.

Les locaux des cantines sont tous situés dans l'enceinte des groupes scolaires.

Les enfants sont pris en charge dès la fin du temps scolaire par le personnel municipal qui, entre autre, assure le service, la surveillance des enfants lors du repas et du temps de la récréation.

### LA GESTION COMMUNALE

Les repas des cantines sont confectionnés au Lycée de Moûtiers, où ils sont récupérés chaque matin par le personnel municipal (ou par une entreprise de sous-traitance) et distribués dans les locaux des cantines, dans le strict respect des normes d'hygiène et du maintien des températures.

Les menus hebdomadaires sont affichés sur les panneaux d'affichage des écoles.



### S'INSCRIRE À LA CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions hebdomadaires à la cantine sont à faire auprès du logiciel e-enfance, le jeudi avant 12h00, pour la semaine suivante.

Il suffit de se rendre sur le site de la mairie de La Léchère, [www.lalechere.fr](http://www.lalechere.fr), de cliquer sur le portail famille, et de se connecter à l'aide d'identifiant et de mot de passe fournis aux familles.

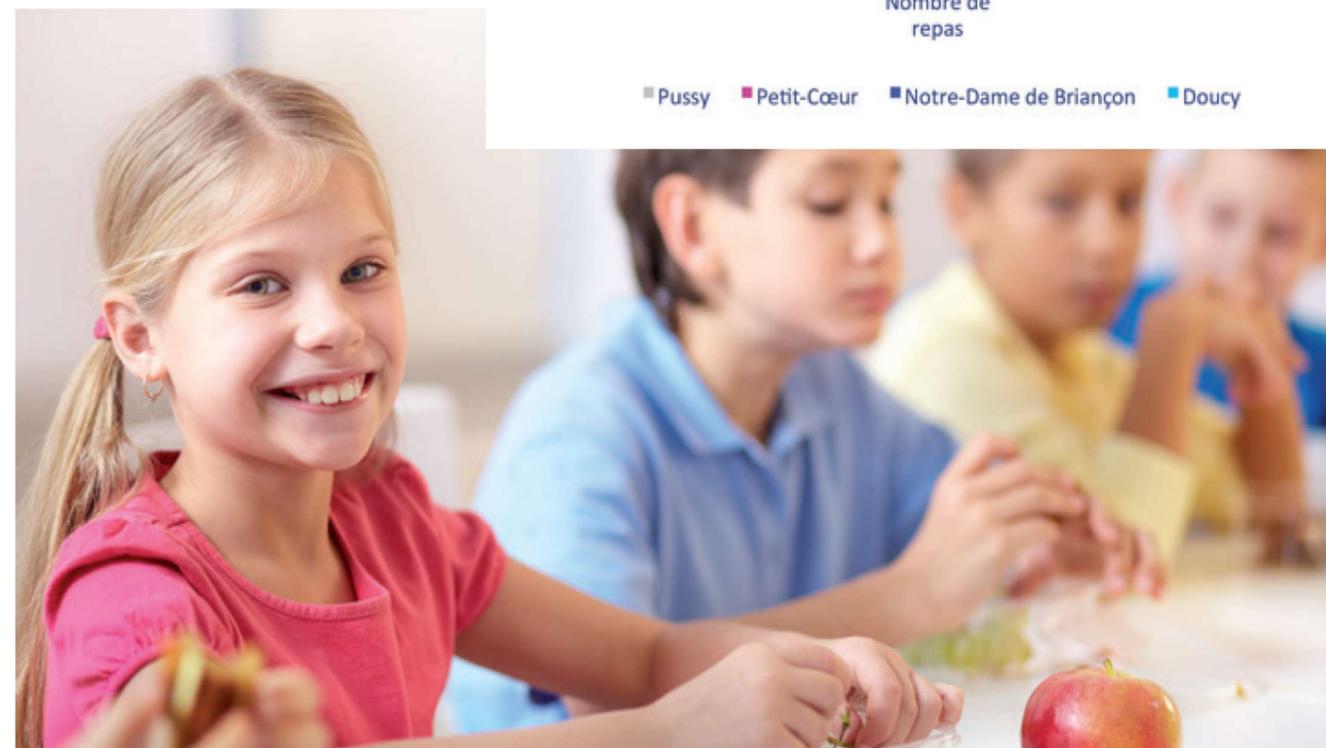
### TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2018/2019, le tarif unique du repas est fixé à 4.30€.

Pour information, le calcul approximatif de la cantine scolaire par jour pour un enfant s'élève à 27.60€.

### QUELQUES CHIFFRES

Durant l'année scolaire 2017/2018, près de 10 400 repas ont été commandés et distribués auprès des élèves des quatre groupes scolaires.



## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Depuis le mois de septembre, pour la deuxième année, se poursuit le programme de l'accompagnement scolaire pour les écoles de Notre-Dame de Briançon et Petit-Cœur.

En collaboration avec le service jeunesse (compétence des communautés de commune des

Vallées d'Aigueblanche et de Cœur de Tarentaise), les enfants peuvent se faire accompagner et aider deux fois par semaine, pour effectuer leurs devoirs. L'inscription se réalise par trimestre et il est demandé une légère participation financière, fixée en fonction du quotient familial de chaque famille.

## VACANCES SCOLAIRES 2018 / 2019

	Zone A	Zone B	Zone C
<b>Rentrée scolaire 2018</b>	Jour de reprise : <b>lundi 3 septembre 2018</b>		
<b>Vacances de la Toussaint 2018</b>	Fin des cours : <b>samedi 20 octobre 2018</b> Jour de reprise : <b>lundi 5 novembre 2018</b>		
<b>Vacances de Noël 2018</b>	Fin des cours : <b>samedi 22 décembre 2018</b> Jour de reprise : <b>lundi 7 janvier 2019</b>		
<b>Vacances d'hiver 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 16 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 4 mars 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 9 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 25 février 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 23 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 11 mars 2019</b>
<b>Vacances de printemps 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 13 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 29 avril 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 6 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>mardi 23 avril 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 20 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 6 mai 2019</b>
<b>Pont de l'Ascension 2019</b>	Fin des cours : <b>mercredi 29 mai 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 3 juin 2019</b>		
<b>Grandes vacances 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 6 juillet 2019</b>		



Le projet de bâtiment sur Celliers était basé au départ sur un certain nombre de besoins dont le plus important était une salle des fêtes qui manquait réellement et était souhaitée par de nombreux habitants.

Il était très difficile d'organiser des réunions publiques, des animations, des soirées, des repas ou des expositions. Créer cette salle était important. De fil en aiguille, suivant l'élaboration du projet, d'autres besoins se firent sentir et l'espace existant sur le parking de la télécabine, lieu de la future construction, offrit l'opportunité d'enrichir l'idée de départ.

La location de ski, victime de son succès depuis des années, située dans un local trop exigu et inconfortable a été ramenée dans le bâtiment ainsi que la mairie annexe dont l'accessibilité n'était pas aux normes et qui souffrait d'un manque d'isolation thermique et d'un parking dangereux par sa proximité avec la route départementale.

Se greffèrent également un point Info et des toilettes publiques.

Enfin la création d'un restaurant complète l'offre de services et contribuera à l'amélioration de l'attractivité de Celliers et de sa qualité d'accueil touristique.

La Maison de Celliers ainsi nommée recrée un lieu de rencontre, d'animation et d'activité, un centre pour le village et un lieu d'accueil à proximité de la route du col de la Madeleine pour les touristes :

- Salle polyvalente: 100m<sup>2</sup> (chaises et tables pour 80 personnes).  
Une sonorisation et une installation vidéo, un office avec vaisselle, frigos, évier, cuisinière et Wifi publique,
- WC publics accessibles en permanence de l'extérieur,
- Un local de location de ski, spacieux, tenu depuis des années par le S.I. de Celliers,
- Un point Info pour toute information sur l'offre touristique du bassin d'Aigueblanche et sur les richesses de notre territoire de la vallée de l'Eau-Rousse et du Massif de la Lauzière,
- La mairie annexe de Celliers.



### RESTAURANT LE ROGNOLET



25 places intérieures, une terrasse en façade et sous auvent.

Le restaurant est tenu par Rachel Villemin, habitante de Celliers, qui a signé un contrat de Délégation de Service Public avec la commune de La Léchère.

Elle propose une cuisine traditionnelle faite maison (terrines, desserts) avec des produits locaux.

**Le restaurant est ouvert tous les jours en saison hiver et été et en inter saisons, il fonctionne sur réservation.**

**Contact : 04 79 41 95 93 ou 06 77 80 69 93.**



### LE DÉCLENCHEMENT D'AVALANCHES

Celliers est doté depuis 1998 d'une installation de déclenchement préventif d'avalanches financée par le Conseil Départemental.

Ce système a pour but de sécuriser l'accès routier à Celliers (RD 213). Il est composé d'exploseurs à gaz, installés au sommet de trois couloirs menaçant la route (La Crousaz, La Thuile, La Roche), et sont activés depuis la mairie de Celliers.

Le gaz est un mélange d'oxygène et de propane qui se fait dans l'exploseur, une étincelle provoque l'explosion qui déstabilise le manteau neigeux.

La Commune est responsable du déclenchement en relation avec le département.

Le PIDA, Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches, fait l'objet d'un document précisant

les rôles et responsabilités des différents intervenants. Sur le terrain le dispositif est composé d'un directeur d'opération, d'un opérateur qui procède aux tirs via un ordinateur et de vigies qui ferment la route à la circulation. Toute cette mise en place se fait en concertation permanente avec le Service des Risques Naturels du département ainsi qu'avec les agents du Territoire de Développement Local.

La décision de réouverture de la route vient du département après consultation du directeur d'opération. Un nivologue est de permanence tout l'hiver comme conseil à la décision ainsi que pour suivre régulièrement l'évolution du manteau neigeux et de faire une synthèse à destination des acteurs des différents PIDA.

**Paul GUILLARD**



TRAVAUX... EN IMAGES





### INFORMATION



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

À compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2019  
tous les colis  
et lettres recommandées  
seront à retirer à l'Agence  
Postale Communale  
de La Léchère  
(non plus à la Poste  
d'Aigueblanche)

**Horaires d'ouverture :**  
**Du lundi au vendredi**  
**De 8h30 à 11h30**  
**et de 13h30 à 16h30**

Pour tous renseignements :  
04 79 08 75 10

Le « vrai » hiver que nous avons passé avec ses grandes quantités de neige, et l'été très chaud qui a suivi, nous rappellent que les saisons sont toujours là! Ce qui est important pour notre économie de petite station familiale. Grâce à l'abondance de neige, la piste de luge créée l'an passé avec l'aide de la CCVA a eu un succès incontestable avec quelque fois plus de 200 participants journaliers.



Une superbe animation en partenariat avec Gulli (puisque la chaîne Gulli est partenaire de la Station grâce à la CCVA) et l'ensemble des acteurs de la station s'est

déroulée en toute convivialité. Pour améliorer cette activité, des tables de pique-nique supplémentaires ont été installées ainsi que des barbecues au lieu-dit La Cabane du Loup et un nouveau chemin piéton a vu le jour pour rejoindre le sommet du télésiège. Ainsi chacun pourra évoluer en toute sécurité: une piste de ski, une piste de luge, un chemin piéton et randonneurs.

A la station, nous avons repris les enrobés derrière le bâtiment « la Duit », une rampe d'accès pour la placette a été élargie, et des travaux d'enfouissement de réseaux ont été réalisés.

La Commune a également financé certaines animations pendant les vacances scolaires.

De grosses reprises d'enrobé ont également eu lieu sur la route menant de Doucy au Meiller, devant le four du Villaret et à Raclaz (chemin des granges).

Suite aux intempéries de l'hiver passé, il a fallu remédier à des éboulements par la pose d'embrochements (Gabion) au-dessus de Raclaz et sous les containers semi-enterrés au Villaret.

Le bâtiment Mairie-Ecole a fait preuve de rénovations :

- Isolation et réfection de la façade côté Nord,
- Carrelage du palier et des escaliers intérieurs,
- Mise aux normes Handicapées avec la création d'un WC à la salle des fêtes,
- Pour la sécurité des enfants, une barrière a été rallongée près de la sortie de la cantine.

**A tous nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.**

**Ginette COUTIN / Sylvie GERMANAZ**

### TRAVAUX... EN IMAGES

#### VOIERIE



Suites aux intempéries de l'hiver 2018 - Enrochements et terrassement au Villaret & Raclaz



Enrobé à Raclaz



Travaux d'enrobé et d'enfouissement de réseaux

#### BÂTIMENT MAIRIE / ÉCOLE



Isolation et réfection de la façade côté Nord



### PASTORALISME ET COHABITATION

Avec la constitution de la nouvelle commune de La Léchère, le territoire pastoral agricole augmente, notamment par l'addition des alpages de Lachat sur Bonneval et celui de Trébutine sur Feissons/Isère.

Nâves reste cependant une place forte dans ce domaine puisque le pastoralisme occupe plus de 1200 ha toutes activités confondues. (Bovins, ovins et caprins)

Outre les exploitants agricoles qui sont les acteurs principaux de la vie des alpages, trois entités publiques interviennent en collaborant afin de mener à bien son fonctionnement.

Il s'agit d'une part, de l'association foncière pastorale de Nâves à qui incombe directement l'attribution et la répartition du territoire agricole à travers la signature de conventions d'alpage.

D'autre part, la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche agit concrètement sur le terrain en réalisant des travaux d'amélioration des infrastructures (mise aux normes de chalets, places de traite, défrichage etc.)

Enfin, la commune de La Léchère, propriétaire majoritaire des surfaces en alpage apporte son soutien aux deux entités citées ci-dessus. Elle est aussi directement confrontée au quotidien des alpagistes et doit alors apporter les réponses les mieux adaptées.

Depuis quelques années les alpagistes, ovins ou bovins font face à un problème de cohabitation de nature différente

selon qu'il s'agisse des uns ou des autres.

La présence du loup dans les alpages de Nâves en nombre significatif (3 ont été abattus durant l'estive) n'est pas sans conséquences sur la vie des exploitants, en premier lieu, et des pratiquants de l'espace montagnard ensuite.

Les mesures gouvernementales censées gérer le problème montrent vite leurs limites et, paradoxalement, ont tendance à exacerber les positions des uns et des autres.

La clôture des alpages est inenvisageable et, pour le moment, semble davantage effrayer les promeneurs que les prédateurs.

Face à cette situation, les élus ont le sentiment d'être abandonnés tout en devant assumer leur responsabilité en cas d'accident.

La commune de La Léchère a d'ailleurs saisi la DDT pour évoquer certains aspects posés par cette cohabitation forcée et imposée sans concertation préalable. Elle est prête à apporter sa contribution pour peu que les pouvoirs publics acceptent de mettre en place une concentration avec tous les acteurs concernés.

Si les dégâts occasionnés par le loup impactent plus fortement les alpagistes ovins que bovins, ceux-ci doivent également faire face à une cohabitation d'un autre registre: il s'agit de trouver la place pour deux types d'exploitation de l'alpage, l'une collective et l'autre individuelle.

Pour bien appréhender la situation, il convient de jeter un coup d'œil en

arrière. Traditionnellement, le paysage façonné au fil du temps était composé de trois niveaux: les terres travaillées aux alentours des villages étaient privées, les montagnettes utilisées avant et après l'estive l'étaient également et enfin les parcelles communales d'altitude souvent bien au-delà de 1600m servaient à constituer le troupeau commun aux paysans du village.

L'exode rural et la déprise agricole qui s'en est suivie ont laissé vacantes bon nombre de parcelles privées qui ont été mises à profit par le seul occupant du moment à savoir le «fruit commun» devenu aujourd'hui le groupement pastoral de Nâves.

Aujourd'hui, des demandes apparaissent provenant d'exploitants individuels (originaire et propriétaire ou propriétaire à Nâves). Si l'on considère qu'il y a maintenant moins de bras qu'auparavant pour faire vivre et entretenir un territoire identique, il y a forcément matière à réflexion et bien des raisons d'examiner la situation. Il serait évidemment utopique de penser et exiger revenir à un niveau d'exploitation qui était celui d'une économie d'un autre âge incompatible avec les exigences agricoles actuelles.

Pour autant, la porte ne doit pas être cadenassée.

Sur ce dossier, la commune est également prête à prendre sa part afin de trouver un équilibre entre tous tout en assurant la pérennité des entreprises en présence.

**Patrick GOHEL**



## ZOOM SUR....

### LA MAISON DE LA MONTAGNE



La Maison de la Montagne (MMN), issue de l'ancien foyer de ski de fond créé au début des années 1970, offre aux touristes qui viennent découvrir notre vallée ou pratiquer différentes activités de pleine nature, un accueil et des services de qualité.

Cette structure associative assume ainsi plusieurs fonctions essentielles:

- La gestion du domaine nordique, dans le cadre d'une DSP (Délégation du Service public),
- Une fonction de promotion de la vallée de Nâves et d'accueil / information public,
- Une fonction d'animation de la vie de nos villages (Comité des fêtes).

L'ensemble de ces missions peuvent être assurés grâce à une équipe de professionnels (une salariée permanente chargée de développement et une équipe de 4 saisonniers l'hiver), et grâce à un réseau de bénévoles important (les membres du conseil d'administration et toutes les personnes qui participent tout au long de l'année à la réussite des fêtes et des diverses activités).

La Maison de la Montagne contribue par ailleurs, au-delà de l'accueil touristique, à créer et à renforcer au lien social entre tous les habitants, en proposant des animations tout au long de l'année (y compris à l'automne et au printemps) en développant un groupement d'achat permettant l'accès à des produits locaux de qualité (charcuterie, fromages, pain, fruits...), et en favorisant l'accès à la culture (spectacles dématérialisés en collaboration avec le Dôme d'Albertville, organisation de concerts).

### L'ÉQUIPE DE LA MMN

Le bureau, les membres du C.A et les saisonniers



**Fanny Magnani**  
Chargée de développement



Jacques Delorme



Nathalie Guyonnet



Isabelle Rambert



Stéphane Jeandillon



Bernard Gsell



Viviane Cosnier Gsell



Hélène Ruffier Gohel



Bernadette Delorme



Nathalie Torre Accueil



Vincent Rastello Pisteur



Hélène Ruffier Gohel Pisteur



Patrick Gohel Pisteur



Patrice Baudin Dameur

### MAISON DE LA MONTAGNE DE NÂVES

04 79 24 40 13  
mmnaves@wanadoo.fr  
www.naves-savoie.com



Comme chaque année, il nous est demandé de profiter de cette tribune pour faire un point succinct. Cela devient de plus en plus difficile compte tenu de la baisse des crédits qui nous sont alloués, qui ne tiennent pas compte de la population, et qui ne rentrent pas dans les priorités communales et intercommunales. Pour cette année sont à noter plus particulièrement :

### Sur notre enveloppe

- la fin de l'aménagement de la circulation et aire de retournement vers le stade de football,
- la réfection de la toiture de l'église (à venir la toiture de la cure),
- la création d'un espace jeu à la Coulée pour les petits,
- la mise en place de deux ralentisseurs sur la route départementale de la Contamine d'en bas,
- des travaux de voiries au hameau du Cudray,
- divers travaux d'entretien dont plus de 22 000 euros consacrés à la réfection des réseaux d'un appartement du groupe scolaire,
- A la station thermale une étude de projet de parking derrière le bâtiment des EAUX CLAIRES avec pour objectif de rendre aux piétons la rue entre le bar et l'office du tourisme.

### Sur le budget général

- Les appellations de nos rues ont été mises en place, ne reste plus que la numérotation des habitations
- divers travaux sur le pôle d'activité industriel et artisanal HENRI MOISSAN. A cette heure les ateliers sont tous occupés et il ne reste plus que les bureaux à louer.

Dans les informations générales sont particulièrement à souligner :

### A la station thermale

- un remplissage supérieur à 6 000 curistes,
- le succès du sentier sport nature ouvert au bois CHANIET.

### À la Contamine d'en bas

- Après la démolition de la maison JAUNE, la Communauté de Communes vient de racheter pour l'euro symbolique la maison TRANSIT appartenant à l'OPAC. En 2019

celle-ci devrait être démolie. Son emplacement servira à déplacer le réseau d'assainissement en mauvais état qui traverse l'Isère, et qui est actuellement implanté sur une propriété privée. Dans la suite une plateforme devrait être réalisée sur l'emplacement des deux anciennes maisons.

- Une étude pour sécurisation de la partie artisanale contre d'éventuelles chutes de rochers vient d'être lancée.

### Au village de Notre Dame De Briançon

- Afin de permettre l'hébergement et l'accompagnement de personnes ayant obtenu le statut de réfugié un centre provisoire d'hébergement vient d'être mis en place en TARENTAISE dès le mois d'octobre. 7 communes sont concernées, 21 logements ont été retenus dont 4 sur Notre Dame De Briançon. Nous accueillerons soit des familles soit des personnes célibataires. Nous vous remercions par avance de l'accueil fait et de votre participation a une bonne intégration.
- Pour la cérémonie du 11 novembre nous avons eu l'honneur de la présence d'un peloton du 13<sup>ème</sup> BCA. Le régiment ayant jumelé avec la commune de La Léchère cette année.
- Les effectifs du groupe scolaire ont encore légèrement diminué et ne sont plus qu'à 35 élèves.
- A la fin du mois d'octobre 2018, nous avons comptabilisé 6 naissances et déploré 4 décès.
- Le repas des anciens s'est déroulé cette année au restaurant LA CABRIERE, le restaurant le CAPRICORNE ne pouvant assurer cette manifestation comme par le passé.
- Depuis le début de l'année, la Commune de BONNEVAL et la Commune de FEISSONS SUR ISERE ont rejoint la commune de LA LÉCHÈRE dans le cadre d'une commune nouvelle. De fait Notre Dame De Briançon se verra élire aux prochaines élections de 2020, un maire délégué comme les autres communes associées et non plus un adjoint chargé des affaires de cette section.

**Aurore, Mireille, Joseph & Pierre conseillers municipaux représentant votre section vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année nouvelle.**

**Aurore BRUNOD / Mireille RUFFIER-POUPELLOZ / Pierre FORAT / Joseph THOMAS**

## ZOOM SUR... SERVICE JEUNESSE CCCT

(Communauté de Communes Cœur de Tarentaise)



Depuis maintenant 2 ans, les animateurs du service jeunesse des communautés de Communes Cœur de Tarentaise Vallées d'Aigueblanche accueillent les collégiens et les lycéens les mardis de 17h30 à 19h30 (horaires d'été de 18h à 20h) à la salle des Mermets à Notre Dame de Briançon. Une douzaine de jeunes viennent jouer aux jeux de société, jeux sportifs proposés et travaillent sur la mise en place de projets: soirée ciné chips, barbecue partagé... Ces moments d'animation sont très appréciés par les jeunes de la commune et nous permettent d'organiser avec eux d'autres temps d'animation pendant les vacances et des sorties extérieures.

**Pour inscrire votre enfant, vous pouvez contacter Adrien au 06 79 88 86 24 ou Noémie 06 47 02 29 60.**



Panneau d'affichage du Cudray (Réfection)

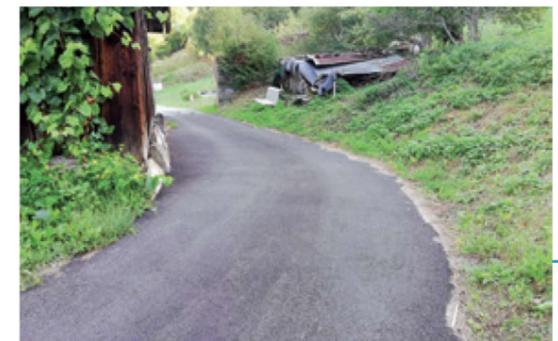
## TRAVAUX... EN IMAGES



Réfection du parking Contamine d'en bas



Pose de deux ralentisseurs à la Contamine d'en bas



Enrobé route du Cudray (Réfection)



Piste forestière du Cudray



Local du jeu de boules (Réfection)



Améliorer le quotidien de nos concitoyens, soutenir ceux qui participent à animer notre beau village de Petit-Cœur, maintenir en état le patrimoine communal sont au cœur de notre action d'élus à votre service. Du côté des travaux :

- Curage du ruisseau « Le Merderel » suite à la tempête Eléonor de janvier,
- Réfection des sanitaires du primaire au groupe scolaire,

- Aménagement de l'entrée du cimetière et enrobé des allées,
- Maintenance du réseau d'éclairage public.

Un grand merci aux bénévoles des différentes associations pour leur engagement, merci également aux membres de la Régie Electrique et au personnel communal qui concourt à faciliter nos conditions de vie.

**Nous vous adressons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019.**

**Joëlle JUGAND**

## TRAVAUX... EN IMAGES

### VOIERIE



Enrochement et garde-corps le Merderel



Aménagement trottoir



Réfection des allées - Cimetière

### BÂTIMENT MAIRIE / ÉCOLE



Réfection des sanitaires

## SALON DU LIVRE DE PETIT-CŒUR



Le dimanche 2 décembre, s'est tenu le salon du livre à Petit-Cœur, événement qui a connu un gros succès que l'on doit à plus de 45 bénévoles du village, de la Médiathèque, de Nâves et des alentours.

8 auteurs étaient présents ainsi que la Librairie Jean Jacques Rousseau.

En soirée, 90 personnes assistaient à la projection du film « La vallée des loups » de Jean Michel Bertrand.

Un débat a suivi, avec le cinéaste, qui a permis d'éclairer le rôle du loup dans la biodiversité et les moyens à mettre en œuvre pour préserver l'indispensable pastoralisme.

**Un grand merci aux bénévoles, aux participants et vous attendons nombreux pour la prochaine édition.**



L'année 2018 vient de se terminer, comme de coutume à l'occasion de la parution du bulletin municipal, nous retraçons le bilan des travaux et temps forts de l'année écoulée.

Malgré la baisse continue des dotations de l'état et par conséquent celle des investissements sur la commune, nous avons réalisé en outre des travaux de voirie, la réfection complète de la ruelle d'Outrenant et la création du réseau pluvial, l'aménagement de caves dans le bâtiment de l'ancienne cure.



Enfin la réalisation d'un terrain Multisport va offrir à nos jeunes un lieu de rencontre où ils pourront pratiquer en toute sécurité football, handball ou encore basket. Nous sommes particulièrement heureux de les voir s'épanouir à travers leurs passions (HIP HOP, Ski alpinisme, Trail ...). Au travers de tous les articles dans la presse, ils font la preuve que vivre à la montagne apporte des valeurs et des bases solides pour bien débuter dans la vie. Parce qu'ils sont l'avenir, nous restons mobilisés et à leur écoute.

Notre école voit ses effectifs stabilisés avec 32 élèves à la rentrée.

Comme les années précédentes, les 6 associations se sont montrées particulièrement actives, le club des Myrtilles, Le Four du Crey, le club des sports des Arolettes, le comité des fêtes la Tornelle, l'APE et les anciens combattants organisent tout au long de l'année des rencontres, des fabrications de pains et pizzas, des excursions, un concert, la fête du pain qui rassemble toujours autant de monde et le KV de PUSSY qui pour sa deuxième édition a attiré presque 200 participants. Il faut aussi souligner les initiatives comme celle de la journée d'échanges de graines ou encore celle des chasseurs et bénévoles qui ont rouvert le chemin de Crépellaz.

Nous voudrions encore une fois souligner et remercier l'engagement de tous les bénévoles qui maintiennent ces animations, s'investissent dans la vie communale et participent à l'ambiance chaleureuse du village.



Enfin, cette année a vu l'arrivée de Freddy et Caty, les nouveaux propriétaires du gîte le « Bellacha ».

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions également pour leur participation déjà active à la vie du village.

**Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année.**

**Dominique COLLIARD**



■ **MAIRIE PETIT-COEUR**  
**Chef-lieu 73260 La Léchère**  
 Lundi : 13h45 - 16h30  
 Mercredi : 8h45 - 11h45  
 Vendredi : 9h30 - 10h30  
 ☎ 04 79 22 50 69  
 📠 04 79 22 60 27  
 ✉ mairie.petit-coeur@lalechere.fr

■ **MAIRIE DOUCY**  
**Chef-lieu 73260 La Léchère**  
 Mardi : 13h30 - 18h30  
 Jeudi : 14h30 - 18h30  
 ☎ 04 79 24 02 84  
 📠 04 79 24 04 46  
 ✉ mairie.doucy@lalechere.fr

■ **MAIRIE PUSSY**  
**La Cour 73260 La Léchère**  
 Mardi : 16h00 - 18h00  
 Jeudi : 16h00 - 18h00  
 ☎ 04 79 22 51 77  
 📠 04 79 22 51 77  
 ✉ mairie.pussy@lalechere.fr

■ **MAIRIE CELLIERS**  
**La Chapelle 73260 La Léchère**  
 Mercredi : 14h30 - 16h30  
 ☎ 04 79 24 05 05  
 📠 04 79 24 38 48  
 ✉ mairie.celliers@lalechere.fr

■ **MAIRIE NAVES**  
**Fontaine - 73260 La Léchère**  
 Lundi : 13h30 - 17h30  
 ☎ 04 79 24 01 73  
 📠 04 79 24 01 73  
 ✉ mairie.naves@lalechere.fr

## MAIRIE DE LA LECHERE

**Village 92 - 73260 La Léchère**  
 Du lundi au vendredi : 09h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
 ☎ 04 79 22 52 44  
 📠 04 79 22 64 19  
 ✉ mairie@lalechere.fr

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Village 92 73260 La Léchère**  
 Du lundi au vendredi  
 08h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30  
 ☎ 04 79 08 75 10

Levée du courrier à 14h30

## MAISON DES SERVICES

**N.D de Briançon 73260 La Léchère**  
 Du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30  
 le jeudi : 08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
 ☎ 04 79 09 63 77  
 📠 04 79 41 98 21  
 ✉ maisondesservices@lalechere.fr

## CENTRE DE SECOURS DE LA LÉCHÈRE

☎ 04 79 22 51 48 (18 ou 112)

## ASSAINISSEMENT VEOLIA

☎ 09 69 32 34 58

## EAU POTABLE : LYONNAISE DES EAUX

Service clientèle : ☎ 0977 409 443 / 09 77 408 408  
 Urgences techniques : ☎ 09 77 401 134  
 24h/24 - 7j/7

## POLICE RURALE

☎ 04 79 22 76 07  
 📠 04 79 22 64 19  
 ✉ police.rurale@lalechere.fr  
 (Service commun avec les communes d'Aigueblanche, Bonneval Tse, St Oyen, Le Bois)

## DÉCHETTERIE DES COMBES

**Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre**  
 Lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h00  
 Tous les après-midi de 14h00 à 18h30

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 28/29 février**  
 Lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h00  
 Tous les après-midi de 14h00 à 17h00  
 ☎ 04 79 22 67 45

Fermée toute l'année le dimanche

# andré LAISSUS

## Plâtrerie - Peinture - Isolation Revêtements murs et sols Ravalement façade



Les Combes - Petit Cœur  
 73260 LA LÉCHÈRE  
 richardlaissus@aol.com



# 06 21 63 77 77

**AUX METIERS DU BOIS**  
 NEUF - RENOVATION • MENUISERIE EXTERIEURE BOIS  
 AGENCEMENT INTERIEUR BOIS • GARDE CORP - TERRASSE  
 VOLET ROULANT - STORE

☎ 09 61 60 02 14      73 260 AIGUEBLANCHE  
 fgh73@orange.fr      www.auxmetiersdubois.com

## GARAGE LECAS

Véhicules neufs et occasions - Peugeot Assistance  
 Dépannage et Remorquage - 24h/24 et 7j/7  
 Mécanique et Carrosserie toutes marques  
 Garage agréé nombreuses assurances  
 Transport 9 places maxi

Agent PEUGEOT

Tél. 04 79 24 39 78 - Fax 04 79 22 27 60  
 73260 AIGUEBLANCHE - sarl.lecas@wanadoo.fr

## A.B.D. Voyages

- V.L.
- MINI BUS
- AUTOCARS
- TRANSFERTS
- EXCURSIONS
- VOYAGES GROUPES

Z.A de la Charbonnière - Petit-Cœur - 73260 LA LECHERE  
 Tél.: 04 79 04 05 74 - Fax : 04 79 01 31 05  
 abdvoyages@orange.fr - www.abdvoyages.com

## SECAF CHARPENTE

225, allée des Artisans  
 73260 AIGUEBLANCHE  
 Tél. 04 79 22 95 10  
 Fax : 04 79 24 21 81  
 contact@secaf-charpente.fr  
 www.charpente-secaf.fr

**HYPERMARCHÉ**

**Carrefour market**

Le plein de fraîcheur et d'économies



**à MOUTIERS**

**Le Plus grand choix  
de la Vallée**

**OUVERT  
DIMANCHE MATIN**

**NOUVEAU**

**SUSHI  
DAILY**



*La Passion du Fait Main*  
Votre Artisan du Sushi

**Garage PAVIET-ROCHE**



**Dépannage 24h/24 (agrément Assurances)**  
**Mécanique • Carrosserie (agrément Assurances)**

ZA La Charbonnière - Petit Coeur 73260 LA LECHERE

☎ **04 79 22 51 09**

[www.garagepavietroche.fr](http://www.garagepavietroche.fr)



AGENT OFFICIEL